

# Les liaisons dangereuses de Marine Le Pen

Editorial. La démission, vendredi, de Jean-François Jalkh de la présidence par intérim du Front national est révélatrice de la vraie nature du parti d'extrême droite.

LE MONDE | 28.04.2017 à 11h30 • Mis à jour le 28.04.2017 à 14h04

Marine Le Pen en meeting, à Nice, le 27 avril. Claude Paris / AP

**Editorial du « Monde ».** Ce n'est pas une péripétie. Ce n'est pas insignifiant. Ce n'est pas un « détail », est-on tenté de dire. Le président par intérim du Front national (FN), Jean-François Jalkh, a été contraint, vendredi 28 avril, à démissionner. Nommé il y a quelques jours à la tête du FN par M<sup>me</sup> Marine Le Pen qui, par ce geste, entendait séduire au-delà de son électorat habituel, M. Jalkh s'est vu reprocher un passé « négationniste ». Le chef d'une formation dont la candidate, M<sup>me</sup> Le Pen, guigne la plus haute fonction élective en France doutait de la réalité des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale.

Lire aussi. [Front national : Jean-François Jalkh rattrapé par ses déclarations négationnistes](#)

Voilà une affaire pleine de sens et qui, à quelques jours du deuxième tour de l'élection présidentielle, devrait faire singulièrement réfléchir sur la nature du parti que certains prennent le risque d'installer à l'Elysée. M<sup>me</sup> Le Pen s'est efforcée, non sans succès, de « banaliser » le FN, de masquer la génétique d'une formation qui, au regard de l'histoire moderne de la France, n'est pas comme les autres. On a suffisamment – ou peut-être pas assez ? – reproché à une partie de la gauche d'avoir été complaisante à l'adresse des crimes de masse du stalinisme ou du maoïsme pour s'arrêter un instant sur cette « affaire » Jalkh. Elle est importante.

Le fondateur du FN, Jean-Marie Le Pen, juge que les chambres à gaz – l'outil de la destruction des juifs d'Europe durant la guerre – sont « *un détail de l'Histoire* ». Lors d'un entretien enregistré en 2000 par une politologue, M. Jalkh déclarait à son tour « *impossible, d'un point de vue technique* », que le gaz Zyklon B ait été « *utilisé dans des exterminations de masse* ». Il disait encore son admiration pour un négationniste comme Robert Faurisson. Comment qualifier cette insistance à nier la singularité du crime dont les juifs – et les Tziganes – ont été les victimes ? Pourquoi cette obsession à refuser l'un des faits les plus scientifiquement avérés de l'histoire moderne ?

## Obscénité morale

Il n'y a pas que M. Jalkh. Au sein du FN, dans l'entourage immédiat de M<sup>me</sup> Le Pen, on trouve des gens qui, dans leur jeunesse, ont nourri des sympathies pour les acteurs les plus criminels de l'histoire de l'Europe. M<sup>me</sup> Le Pen le sait. Son affiche électorale ne porte ni son nom ni la mention du FN. Faudrait-il cacher quelque chose ? Masquer le fait que son parti est l'héritier, l'incarnation d'une extrême droite dont l'attachement à la démocratie, aux droits de l'homme, aux libertés publiques et à la vérité historique est plus que douteux ?

Par un extraordinaire tour de passe-passe, une sorte d'obscénité morale, les nouveaux dirigeants du FN osent se revendiquer du gaullisme. La vérité est que ceux qui ont fondé ce parti ont toujours été contre tout ce que de Gaulle a représenté : le refus du régime de Vichy (durant la deuxième guerre mondiale) ; les institutions de la V<sup>e</sup> République ; l'entrée à l'Europe communautaire ; l'indépendance de l'Algérie, notamment. M<sup>me</sup> Le Pen a, hélas, très largement réussi son opération de banalisation. De très nombreux électeurs ignorent tout de la vraie nature du FN – et du danger qu'il représente pour la France.

Peut-être en va-t-il des partis comme des peuples. L'exercice de la démocratie suppose de regarder

sa propre histoire en face, bien en face. On s'en éloigne quand on cherche à la cacher, cette histoire, à la truquer, à la masquer aux électeurs, comme le fait le FN. En cela, « l'affaire » Jalkh est loin, très loin, d'être « un détail ».

## Steeve Briois et David Rachline visés par une enquête pour des messages haineux

La justice a ouvert une information judiciaire après que des posts d'internautes contre le maire de Sevrans ont été publiés sur les comptes Facebook des deux élus FN.

LE MONDE | 28.04.2017 à 18h19 • Mis à jour le 29.04.2017 à 06h41

Abonnez vous à partir de 1 € [Réagir](#) Ajouter

Partager (5 982) Tweeter

fermer

image: [http://s2.lemde.fr/image/2017/04/28/534x0/5119683\\_7\\_739d\\_david-rachline-a-gauche-et-steeve-briois-le\\_c1c085491ac802e92b62ac33dfbba053.jpg](http://s2.lemde.fr/image/2017/04/28/534x0/5119683_7_739d_david-rachline-a-gauche-et-steeve-briois-le_c1c085491ac802e92b62ac33dfbba053.jpg)



David Rachline

(à gauche) et Steeve Briois, le 23 avril, à Hénin-Beaumont. JOEL SAGET / AFP

Après la démission de Jean-François Jalkh de son poste éphémère de président par intérim du Front national (FN), voilà une polémique dont se serait volontiers passée Marine Le Pen.

Le parquet de Bobigny a ouvert récemment une information judiciaire visant Steeve Briois et David Rachline – respectivement maires (FN) d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) et de Fréjus (Var) – après que des messages à caractère haineux contre Stéphane Gatignon, le maire de Sevrans – et soutien d'Emmanuel Macron –, ont été diffusés sur leurs comptes Facebook, a rapporté, vendredi 28 avril, [Le Parisien sur son site](#).

Les messages publiés par les internautes après la diffusion par M6 d'un reportage sur l'islam et la ville de Seine-Saint-Denis qualifiaient le maire de Sevrans de « *belle ordure à exterminer avec le*

*reste (...) qui a vendu son âme aux mécréants salafistes » et à qui ils promettaient « une bastos ».*

## « Le vrai visage du FN »

M. Gatignon a déposé une plainte, à la mi-octobre 2016, précise *Le Parisien*. « *Au-delà de mon cas personnel, de tels agissements montrent le vrai visage du FN, celui de la provocation et de la division, instaurant dans notre pays un climat de haine dans lequel il est permis de s'attaquer et de menacer de mort des élus de la République* », a réagi le maire de Sevrans.

Le parquet de Bobigny considère qu'il existe « *des indices graves ou concordants* » contre onze personnes – dont le maire d'Hénin-Beaumont, [désormais président par intérim du FN](#), et le maire de Fréjus, par ailleurs sénateur du Var et directeur de campagne de Marine Le Pen –, constitutifs d'un délit de « *provocation à la commission d'une atteinte à la vie ou à l'intégrité physique par moyen de communication au public par voie électronique* ».

M. Briois avait déjà suscité la controverse [à cause d'un tweet dans lequel il déclarait, le 23 novembre 2016](#) : « *La répartition des #migrants a pour conséquence l'explosion des agressions sexuelles, en Allemagne, en Suède, en Autriche, etc.* » Pour ces propos, le maire d'Hénin-Beaumont sera renvoyé, le 11 octobre, devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « *provocation à la haine raciale et diffamation raciale* ».

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/28/steeve-briois-et-david-rachline-vises-par-une-enquete-pour-des-messages-haineux\\_5119684\\_4854003.html#9tmo5YKKC4gRX1fE.99](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/28/steeve-briois-et-david-rachline-vises-par-une-enquete-pour-des-messages-haineux_5119684_4854003.html#9tmo5YKKC4gRX1fE.99)